

L'hyponymie: Quelle représentation de la science dans les éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*?

Sandrine Reboul-Touré

SYLED-CEDISCOR

(Systèmes linguistiques, énonciation, discoursivité –
Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés)

Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle

21 rue Ernest Renan

78800 Houilles

France

Abstract

Hyponymy permits to mean an inclusion relation, it takes part in the construction of the hierarchies in the lexicon. If it can seem as a stabilised semantic relation in the language, it does not go in the same way as soon as we see this semantic relation through the speeches, the question is to know if one uses the right hyperonym in discursive strategies. The lexicographical discourse is complex because on the one hand, it is shown as a reflection of the language and on the stability side due to the semantic relations, particularly hierarchies – hyperonymy playing a fundamental part in the paraphrases of definition in dictionaries – but on the other hand, the lexicographical discourse remains a speech which forms part of a context and it diffuses knowledge of its time. By the way we propose to analyze the representations of science by analyzing hyperonymy in the definitions through various editions of the *Dictionnaire de l'Académie française*.

1 L'hyponymie: entre lexicologie et lexicographie

La notion d'hyponymie apparaît ainsi sous la plume de Greimas (1966): *on s'aperçoit que cette collection sémique qu'est le lexème s'interprète comme une série de relations hyponymiques, c'est-à-dire allant des totalités aux parties, tandis qu'en lisant les sèmes de droite à gauche on peut dire que les relations entre sèmes sont hyperonymiques, allant des parties aux totalités* (p. 35-36). Pour I. Tamba (2005), c'est à J. Lyons que revient la paternité de cette relation lexicale.¹ L'hyponymie² est donc un concept assez récent qui s'inscrit parfait-

¹ J. Lyons forge le néologisme de *hyponymy* pour désigner une relation d'inclusion fondée sur les rapports de sens des unités lexicales indépendamment de leur référence. Et il propose sur le même patron un autre terme néologique *hyperonyme* pour désigner le superordonné (*Linguistique générale*, 1970, 347). Cette nouvelle terminologie vise à éviter la confusion qu'entraîne l'inversion de la relation d'inclusion entre deux vocables, selon qu'on se situe en compréhension : le sens de *bateau* est inclus dans celui de *péniche* ; ou en extension, ce sont alors les péniches qui sont incluses dans les bateaux. M. Galmiche nous a signalé un emploi antérieur de *hyponymy* dans un article de E.C. Bazell, *Logical and linguistic syntax*, *Litera* 2, 1955, Istanbul, cité dans la bibliographie e J. Lyons, 1968. La traduction de Lyons les a implantés en français. (Tamba, 2005, 94-95).

² Voir quelques définitions en annexe.

tement dans le cadre de la sémantique structurale qui cherche à organiser des relations entre les lexèmes; il ne s'agit pas d'une relation nouvelle mais c'est son repérage en tant que concept linguistique qui participe à une épistémologie des sciences du langage. C'est aussi une dénomination relativement récente dans le paradigme ouvert des *-onymie*.³ Comme elle permet de saisir une relation d'inclusion,⁴ elle participe à la construction des hiérarchies au niveau lexical. Cette relation «verticale» permet de rassembler un paradigme de lexèmes qui peuvent être à nouveau hiérarchisés entre eux. Si elle peut apparaître comme une relation sémantique stabilisée en langue car elle est prévisible⁵ (le chien étant un animal, la rose, une fleur) il n'en va pas de même dès que l'on cherche à la saisir à travers les discours, la question étant de savoir si on utilise l'hyponymie dans des stratégies discursives et donc de savoir quel serait le «bon» hyperonyme selon la situation énonciative et donc en prenant en considération l'interlocuteur du message. Nous avons choisi le concept d'hyponymie car il nous paraît pouvoir être au cœur d'une réflexion entre lexicologie, lexicographie et analyse du discours. L'articulation avec la lexicographie va de soi puisqu'un bon nombre de définition est construit en privilégiant une relation d'inclusion, par le choix d'un hyperonyme. Voyons ci-dessous, l'insertion dans le cadre d'une analyse du discours.

2 Le dictionnaire: un discours

Le discours lexicographique est complexe car d'une part, il se montre comme reflet de la langue et donc du côté de la stabilité avec les relations sémantiques, notamment les hiérarchies – l'hyponymie jouant d'ailleurs un rôle fondamental dans les paraphrases définitionnelles des dictionnaires de langue. Il a pu (peut?) être ainsi regardé comme véhiculant la norme et comme un reflet de la langue. D'autre part, les «textes» des dictionnaires constituent un discours qui s'insère dans un contexte, dans des conditions de production spécifiques et il diffuse les connaissances de son temps: les définitions sont rédigées par des hommes et des femmes et les traces de l'énonciation sont bien présentes et les modalités ne sont pas écartées. Les discours constitués par les définitions des dictionnaires sont donc susceptibles d'être analysés dans le cadre de l'analyse du discours. C'est ce point de vue que nous souhaiterions mettre en évidence à la suite des travaux d'A. Collinot et F. Mazière (1997):

Nous avons délimité un parti pris de lecture qui traite le dictionnaire comme forme de discours. D'où deux grands axes qui ont orienté notre travail, historicité et systématisme des discours lexicographiques: – *historicité* à envisager selon deux degrés: le dictionnaire comme institution et, à ce titre, comme événement; le dictionnaire pris dans des réseaux conjoncturels de discours; et – *systématisme* d'une écriture régie par des contraintes de langue actualisées dans des formes d'énoncés (définitions, collocations, mentions, etc.). p. 1-2.

Nous voyons ici que le dictionnaire est pris dans une «succession d'héritage en héritage, et de ruptures en innovations, mais surtout pris dans un rapport contemporain aux façons de

³ On trouvera par la suite *méronymie*, *holonymie* par exemple.

⁴ Pour l'inclusion extensionnelle et l'inclusion intensionnelle voir (Kleiber, Tamba, 1990), 8-24.

⁵ Contrairement à la relation de métaphore qui associe deux lexèmes de manière inattendue et ce au fil d'un discours.

dire et de penser l'activité langagière» (*idem*, p. 6). Ce point de vue porté sur le dictionnaire de langue permet d'étudier l'activité langagière avec l'étude par exemple des marques d'usage: *se dit de..., on dit..., pour dire...* (Collinot Mazière, 1990). On pourra aussi filtrer les marques idéologiques présentes dans les définitions⁶ ou encore comme nous le proposons ici, repérer des éléments de représentation de la science.

3 Quelle analyse du discours?

L'analyse du discours «située au carrefour des sciences humaines [...] est très instable» (Charaudeau, Maingueneau, 2002, p. 43). Nous parlons aujourd'hui des analyses du discours au pluriel et les orientations peuvent être sociologiques, psychologiques, linguistiques. Il nous paraît donc nécessaire de préciser l'orientation que nous trouvons pertinente pour analyser des définitions de différentes versions du *Dictionnaire de l'Académie française*, celle portées par «les travaux qui articulent les fonctionnement discursifs⁷ sur les conditions de production de connaissances ou sur des positionnements idéologiques» (*idem*, p. 44). L'idéologie entendue comme «ensemble plus ou moins cohérent des idées, des croyances et des doctrines philosophiques, religieuses, politiques, économiques, sociales, propre à une époque, une société, une classe et qui oriente l'action»⁸ a donné lieu à des travaux sur des définitions de «mots» liés à l'espace politique. Nous pouvons, nous semble-t-il, élargir le champ des idées à la représentation de la science. En effet, en amont des définitions lexicographiques, il y a des textes scientifiques qui circulent, des textes des spécialistes mais aussi des textes plus vulgarisés. Il nous semble donc que le discours lexicographique peut s'insérer dans l'éventail des discours de transmission des connaissances. Le «discours de transmissions des connaissances» a été défini au sein de notre groupe de recherche, le CEDISCOR, par S. Moirand et J.-C. Beacco (1995) car une nouvelle forme de vulgarisation a été repérée au sein de discours «ordinaires» comme la presse dont l'objectif premier n'est pas la vulgarisation scientifique. Or si nous avons pu étudier des textes dits «discours-sources», ceux des spécialistes, ceux de différents vulgarisateurs, ceux de la presse non-spécialisée jusqu'à la diffusion de la science dans les conversations ordinaires (Beacco *et alii*, 2000) ou bien encore dans un espace discursif difficile à identifier, celui de la culture générale (Beacco, Reboul-Touré, 2004), nous n'avons pas encore observé des discours lexicographiques. Une définition lexicographique peut donc se présenter comme la synthèse d'une palette de discours présentant des connaissances scientifiques à une époque donnée.

4 Le *Dictionnaire de l'Académie française* et la science

Nous proposons d'analyser quelques représentations de la science au travers différentes éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*.⁹ Nous avons choisi ce dictionnaire parce

⁶ Delesalle, S., Valensi, L. (1972): "Le mot "nègre" dans les dictionnaires d'Ancien régime. Histoire et lexicographie", *Langue française* 15, Larousse.

⁷ Et nous voudrions spécifier : des fonctionnements discursifs qui s'appuient sur des marques linguistiques.

⁸ *Trésor de la langue française informatisé*.

⁹ Les ressources informatisées de l'ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française) permettent de consulter simultanément, entre autres, plusieurs éditions du *Dictionnaire de l'Académie*.

qu'il crée un événement linguistique car il contribue pleinement à ce que nous appelons aujourd'hui la politique linguistique et il guide la production lexicographique. Mais aussi l'existence de plusieurs éditions au cours des siècles permet d'observer des évolutions significatives sur différents plans: des changements dans la nomenclature avec l'introduction de néologismes, dans la conception des définitions et de la lexicographie et des changements dans la circulation des connaissances. Les académiciens, dans la préface de la 1^e édition, se posent la question de la «langue commune», une langue d'échange entre les Français et ils choisissent de ne pas retenir les termes spécialisés:

C'est dans cet estat où la Langue Française se trouve aujourd'huy qu'a esté composé ce Dictionnaire; & pour la représenter dans ce mesme estat, l'Académie a jugé qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots qui sont entièrement hors d'usage, ni les termes des Arts & des Sciences qui entrent rarement dans le Discours; Elle s'est retranchée à la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, & telle que les Orateurs & les Poètes l'employent; Ce qui comprend tout ce qui peut servir à la Noblesse & à l'Elegance du discours. Elle a donné la Définition de tous les mots communs de la Langue dont les Idées sont fort simples; & cela est beaucoup plus mal-aisé que de définir les mots des Arts & des Sciences dont les Idées sont fort composées; Car il est bien plus aisé, par exemple, de définir le mot de *Telescope*, qui est *une Lunette à voir de loin*, que de définir le mot de *voir*; Et l'on esprouve mesme en définissant ces termes des Arts & des Sciences, que la Définition est toujours plus claire que la chose définie; au lieu qu'en définissant les termes communs, la chose définie est toujours plus claire que la Définition. (Préface, 1^e édition, 1694).

Ce choix, au cours du temps, s'est modifié et la nomenclature accueille des termes issus des sciences et des techniques comme il est dit très clairement dans la Préface de la huitième édition, 1932:

L'infiltration dans l'usage commun de ces termes spéciaux, très lente d'abord, s'accéléra forcément à partir du XVIII^e siècle, à mesure que le goût des sciences se répandait dans la société. Aussi n'est-on pas étonné de lire dans la Préface de l'édition de 1762: «Nous avons donc cru devoir admettre dans cette nouvelle Édition les termes élémentaires des Sciences, des Arts, et même ceux des Métiers qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent.» Et un peu plus d'un siècle après, en 1877, l'Académie acceptait l'introduction dans son Dictionnaire de plus de 2 000 mots nouveaux, dont presque tous étaient de provenance scientifique ou technique.

Aux dernières années du XIX^e siècle, quand l'Académie s'occupa de préparer une nouvelle édition de son Dictionnaire, elle se trouva en présence d'une brusque pénétration des vocabulaires des Sciences et des Arts dans le parler de tous qui, depuis, ne devait plus cesser de s'enfler démesurément d'année en année. Non seulement les sciences déjà constituées se renouvelèrent, mais d'autres prirent naissance, comportant en bien des cas des applications à l'industrie

Au-delà de la nomenclature, l'évolution dans la perception des référents se manifeste par le choix des hyperonymes qui montrent particulièrement bien les évolutions des points de vue scientifiques. Si les définitions de baleine sont dans tous les esprits, classifiée comme «poisson» puis comme «mammifère»:

BALEINE. s. f. Grand poisson de mer. (*Dictionnaire de l'Académie*, 1^e édition, 1694)

BALEINE. s. f. Mammifère de l'ordre des Cétacés, le plus grand des animaux, qui a la forme extérieure d'un poisson, et qu'on pêche dans les mers du Nord: sa mâchoire supérieure est garnie de lames cornées et fibreuses, appelées *Barbes* ou *Fanons*. (*Dictionnaire de l'Académie*, 6e édition, 1832-1835),

le problème du choix des hyperonymes touche beaucoup de mots y compris ceux du quotidien. Prenons par exemple le sel:

SEL. s. m. Eau de la mer, ou de certaines sources coagulées par le Soleil ou par le feu, qui sert pour assaisonner les viandes, ou les préserver de corruption.

(*Dictionnaire de l'Académie*, 1e édition, 1694)

SEL. s.m. Substance dure, sèche, friable, soluble dans l'eau, & composée de petites parties qui pénètrent aisément l'organe du goût.

(*Dictionnaire de l'Académie*, 4e édition, 1762)SEL. n. m. Chlorure de sodium, substance sèche, friable, soluble dans l'eau, que l'on extrait de la mer, de sources salées, de mines, et dont on se sert surtout pour assaisonner les aliments.

(*Dictionnaire de l'Académie*, 8e édition, 1932-1935)

Définir le sel comme de *l'eau de mer*, comme une *substance* ou comme du *chlorure de sodium* montre différents états de la connaissance selon les siècles mais aussi nous trouvons dans ce discours lexicographique explorant les hiérarchies sémantiques, une représentation de la science, une forme de diffusion de la connaissance. Ainsi, le dictionnaire de langue dessine une figure hiérarchisée du lexique mais cette figure n'est pas stable, elle dépend de son temps et est le reflet des connaissances d'une époque. Il nous semble donc intéressant d'articuler l'hyperonymie qui, du côté de la logique, se présente comme stable en montrant des hiérarchies et qui du côté du discours, même s'il s'agit d'un discours lexicographique, met en évidence les fluctuations de différents états de savoir.

Annexe

HYPERONYME, subst. masc.

LING. Terme dont le sens inclut celui d'un ou de plusieurs autres. Anton. *hyponyme*. *Nous dirons que rouge est superordonné par rapport à ses hyponymes [écarlate, cramoisi, vermillon] (on pourrait ici également employer un autre néologisme, hyperonyme) (J. LYONS, Ling. gén., Paris, Larousse, 1970, p. 347). La chaise est un siège (hyperonyme de chaise) dont le propre est d'être avec dossier mais sans bras (différences spécifiques) (R. MARTIN, La Déf. verbale, Université de Metz, Centre d'Analyse Syntaxique, 1978, p. 12).*

REM. 1. **Hyperonymie**, subst. fém. Relation d'inclusion établie entre un terme général et un ou plusieurs termes spécifiques. *Le problème fondamental (...) est celui des critères objectifs de dégagement des traits pertinents logiques et des traits pertinents situationnels du signifié (...). Toutes les techniques employées pour dégager ces traits (sauf la dérivation préfixale ou suffixale, et l'analyse distributionnelle) laissent encore place à des décisions subjectives: critères d'incompatibilité (...) ou d'antynomie (...) ou de synonymie (...) ou d'hyponymie (tulipe ~ fleur), d'hyperonymie (fleur ~ tulipe) (G. MOUJIN, Clefs pour la Sémantique, Paris, Seghers, 1972, p. 26). 2. **Hyperonymique**, adj. Caractéristique d'un hyperonyme. Synon. *superordonné*. *La plupart des définitions sont de nature hyperonymique (R. MARTIN, La Déf. verbale, Université de Metz, Centre d'Analyse Syntaxique, 1978, p. 12R. MARTIN, loc. cit.).**

Prononc.: []. **Étymol. et Hist.** 1970 (J. LYONS, *loc. cit.*). Formé des élém. *hyper-** et *-onyme**; cf. *relation hyperonymique* (A.-J. GREIMAS, *Sémantique structurale*, Larousse, 1966, p. 35). *Trésor de la langue française informatisé*

Bibliographie

A. Dictionnaires

Dictionnaire de l'Académie française in «Ressources linguistiques informatisées» de l'ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française), <http://www.atilf.fr/>

Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française, <http://www.chass.utoronto.ca/~wulfric/academie/prefaces.htm#html>

Trésor de la langue française informatisé, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

B. Autres

Beacco J.C., Claudel C., Doury M., Petit, G, Reboul-Touré, S. (2000), 'Science in media and social discourse: new channels of communication, new linguistics forms', *Discourse Studies*, vol 4-3, pp. 277-300.

Beacco, J.C., Moirand, S. (1995), 'Autour des discours de transmission de connaissances', *Langages* 117, pp. 32-53.

Beacco, J.-C., Reboul-Touré, S. (2004), 'Points de vue critiques sur les discours: à propos de culture générale dans les discours de transmission des connaissances', *Tranel* 40, pp. 165-180.

Charaudeau, P. Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil.

Collinot, A., (1990) 'L'hyponymie dans un discours lexicographique» *Langages* 98: 60-69.

Collinot, A., Mazière, F. (1990), 'Les définitions finalisées dans le *Dictionnaire universel* de Furetière et dans le *Dictionnaire de l'Académie*', *La définition*, Larousse.

Collinot, A., Mazière, F. (1997), *Un prêt à parler: le dictionnaire*, Paris.

Greimas, A.J. (1966), *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.

Jacobi, D. (1990) 'Les séries superordonnées dans les discours de vulgarisation scientifique' in *Langages* 98, pp. 103-114.

Kleiber, G., Tamba, I. (1990) 'L'hyponymie revisitée: inclusion et hiérarchie' in *Langages* 98, pp. 7-32.

Leroy-Turcan, I. (1997a). "La première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694: informatisation du *Dictionnaire* et élaboration d'un hypertexte littéraire" (conférence à l'université d'Illinois Urbana-Champaign, sur l'invitation de D. Kibbee, 27 février 1997). http://www.chass.utoronto.ca/~wulfric/academie/acad1694/par_bib.htm

Mortureux, M.-F. (1990), 'Hypo-/hyperonymie et stratégies discursives' in *Langages* 98, pp. 115-121.

Pruvost, J., (2002), *Les dictionnaires de langue française*, Que sais-je? 3622, PUF.

Quemada, B. Ed. (1997), *Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, Paris, Champion.

Tamba, I. (2005), *La sémantique*, Que sais-je? 655, PUF.